

6.8

Offres publiques

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Endeavour Silver Corp.

(Cream Minerals Ltd.)

Dépôt des documents en date du 4 octobre 2010 concernant l'offre publique d'achat de Endeavour Silver Corp. sur la totalité des actions ordinaires en circulation de Cream Minerals Ltd. en vertu de la Partie 4 du Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat.

Numéro de projet Sédar: 1642380

Décision n°: 2010-FS-0623

Fort Chicago Energy Partners L.P.

(Pristine Power Inc.)

Dépôt des documents en date du 1^{er} octobre 2010 concernant l'offre publique d'échange de Fort Chicago Energy Partners L.P. sur la totalité des actions ordinaires et des bons de souscription d'achat d'actions ordinaires, en circulation de Pristine Power Inc. en vertu de la Partie 4 du Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat.

Numéro de projet Sédar: 1641973

Décision n°: 2010-FS-0622

6.8.2 Dispense s

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.